

Luciana PENNA-DIAW : *La musique vocale de trois régions du pays wolof au Sénégal. Étude comparative*

Thèse de doctorat en ethnomusicologie, soutenue le 8 octobre 2008 à l'EHESS, Paris



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/1024>

ISSN : 2235-7688

Éditeur

ADEM - Ateliers d'ethnomusicologie

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2009

Pagination : 309-310

ISSN : 1662-372X

Référence électronique

« Luciana PENNA-DIAW : *La musique vocale de trois régions du pays wolof au Sénégal. Étude comparative* », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 22 | 2009, mis en ligne le 18 janvier 2012, consulté le 26 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/1024>

Ce document a été généré automatiquement le 26 avril 2019.

Tous droits réservés

Luciana PENNA-DIAW : La musique vocale de trois régions du pays wolof au Sénégal. Étude comparative

Thèse de doctorat en ethnomusicologie, soutenue le 8 octobre 2008 à l'EHESS, Paris

RÉFÉRENCE

Luciana PENNA-DIAW : *La musique vocale de trois régions du pays wolof au Sénégal. Étude comparative*. Thèse de doctorat en ethnomusicologie, soutenue le 8 octobre 2008 à l'EHESS, Paris. Directeurs de thèse: Simha Arom et Francesco Giannattasio. 1 volume (330 pages, y compris annexes: 63 transcriptions musicales, 82 traductions des paroles des chants), 3 CD.

- 1 Il n'existait à ce jour pratiquement aucune publication consacrée à la musique wolof. L'enjeu de cette étude était de déterminer s'il existe *une* musique wolof ou bien plusieurs, qui correspondraient chacune à l'un des trois anciens royaumes, Kajoor, Saalum et Waalo. Il s'agissait en outre de savoir quels répertoires ont survécu. Ce travail, qui adopte un double point de vue – synchronique et diachronique –, s'appuie sur des enregistrements effectués en des périodes distinctes: les plus récents ont été effectués par l'auteur durant 6 ans (390 pièces ont été collectées de 2000 à 2006); les autres sont le fruit des recherches menées entre 1950 et 1970 par Herbert Pepper et Gilbert Rouget. Les enquêtes ont donné lieu à des descriptions minutieuses, dans une perspective organologique et d'anthropologie musicale.
- 2 L'observation des circonstances de la pratique musicale a permis de constater l'appauvrissement ou la banalisation de certains rituels liés à la royauté, à la circoncision et au mariage, dont seuls les Anciens se souviennent encore. Il a donc fallu « reconstruire » des circonstances qui, aujourd'hui, sont tombées dans l'oubli. D'autres

rituels ont survécu jusqu'à nos jours, tout en se renouvelant. En cela, ils sont à l'image du peuple wolof, dont l'existence est marquée par la rencontre avec d'autres cultures et la confrontation entre tradition et modernité. La musique reflète cette évolution.

- 3 Dans la société wolof, la figure du *gewel*, le griot, détenteur du savoir musical, est centrale. S'il était autrefois l'unique détenteur de la tradition, le seul à chanter et danser – méprisé par une autre figure, celle du noble, située à l'opposé de la hiérarchie sociale –, son rôle a aujourd'hui considérablement changé. Au sein de la communauté, chaque groupe social s'efforce désormais de s'appropriier ses compétences. L'équilibre social, mais aussi la détention de la tradition musicale en sont profondément déstabilisés, voire menacés.
- 4 Sur la base de critères musicaux, paramusicaux et non musicaux, une catégorisation vernaculaire et analytique du patrimoine musical a été établie, fondée sur l'existence de traits qui s'opposent. Elle fait appel aux circonstances, qui regroupent des répertoires, qui sont autant de catégories musicales. Ainsi, à l'audition de tout chant, les Wolofs sont capables d'identifier la catégorie dont il relève. Quant aux traits, ils sont de différentes natures (mesuré/non mesuré; avec ou non la présence d'instruments de musique; voix solo/chant collectif). Toutefois, ils ne permettent pas toujours d'identifier les catégories; ce sont alors les paroles des chants qui servent à les distinguer. La mise en correspondance des circonstances sociales et des catégories musicales révèle un mode de classification vernaculaire parfaitement cohérent.
- 5 Cette étude fait apparaître que, sur le plan tant anthropologique que musical, aucune caractéristique ne différencie une région d'une autre. Tous les répertoires, dans les trois régions, sont partagés par l'ensemble des Wolofs, et procèdent d'un seul et même idiome musical.